Bruno Martrenchar
Commissaire aux comptes

commissaire aux comptes

ASSOCIATION LA LETTRE D'AMAZONIE

1 rue du Pont de Lodi – 75006 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

commissaire aux comptes

Bruno Martrenchar
Commissaire aux comptes

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA LETTRE D'AMAZONIE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LA LETTRE D'AMAZONIE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui,

selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Plusieurs sujets se dégagent et sont spécifiques à l'activité de votre association. Ils concernent pour l'essentiel le traitement des sommes versées à la mitre diocésaine, d'une part, et leurs conséquences sur l'appréciation de la continuité de l'exploitation, d'autre part.

Après avoir effectué des contrôles sur le respect des textes et de leurs applications en matière de financement structurels dédiés au projet associatif, nous n'avons pas de remarque à formuler.

Concernant l'appréciation de la continuité d'exploitation appréhendée au travers l'impact des actions en cours et en processus de lancement, nous n'avons pas de remarque à formuler.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association LA LETTRE D'AMAZONIE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association LA LETTRE D'AMAZONIE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association LA LETTRE D'AMAZONIE à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 15/06/2019.

Bruno Martrenchar

Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
	Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles	116 305		
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			5 520
	Installations techniques,matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles	795		
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées en équivalence			
	Autres participations			2 073
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	958	958	958
	Total de l'actif immobilisé	**118 057**	**958**	**8 550**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours production (biens)			
	En-cours production (services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES			
	Clients et comptes rattachés			
	Autres créances	47 532	29 991	5 471
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	750 617	750 617	1 239 998
	DISPONIBILITES	926 994	1 132 014	669 666
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance			
	Total de l'actif circulant	**1 725 143**	**1 912 622**	**1 915 135**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler			
	Primes de remboursement obligations			
	Ecarts de conversion actif			
	TOTAL ACTIF	**1 843 200**	**1 913 579**	**1 923 685**
	(1) dont droit au bail			
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	958	958	958
	(3) dont créances à plus d'un an			

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel			
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...			
	Ecarts de réévaluation			
	RESERVES			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	1 250 054	1 236 169	1 214 081
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**(70 396)**	**13 885**	**22 088**
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	**1 179 658**	**1 250 054**	**1 236 169**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**			
	Emprunts obligatoires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 720	8 560	9 400
	Dettes fiscales et sociales	822	817	800
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		2 148	5 315
	Produits constatés d'avances	652 000	652 000	672 000
	Total des dettes	**663 542**	**663 525**	**687 516**
	Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	**1 843 200**	**1 913 579**	**1 923 685**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(70 396,38)	13 885,22	22 087,94
(1) Dont dettes à moins d'un an	663 542	663 525	687 516
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banq.et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services)			
	Montant net du chiffre d'affaires			
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	2 407	13 852	
	Autres produits	257 196	402 209	1 125 115
	Total des produits d'exploitation	**259 604**	**416 061**	**1 125 115**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	88 348	128 492	101 165
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 133	953	945
	Salaires et traitements	6 952	6 805	8 216
	Charges sociales du personnel	7 707	12 992	15 518
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations	590	240	287
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations		5 280	
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges	228 370	324 984	976 924
	Total des charges d'exploitation	**333 100**	**479 745**	**1 103 055**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(73 496)**	**(63 684)**	**22 060**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		**(73 496)**	**(63 684)**	**22 060**
Opéra-comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)			
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 709	686	
	Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		92 677	
	Total des produits financiers	**1 709**	**93 363**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		2 073	
	Intérêts et charges assimilées (4)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		13 721	
	Total des charges financières		**15 793**	
RESULTAT FINANCIER		**1 709**	**77 569**	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**(71 787)**	**13 885**	**22 060**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 390		28
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels	**1 390**		**28**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
	Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)		**1 390**		**28**
PARTICIPATION DES SALARIES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
TOTAL DES PRODUITS		**262 703**	**509 424**	**1 125 143**
TOTAL DES CHARGES		**333 100**	**495 539**	**1 103 055**
RESULTAT DE L'EXERCICE		**(70 396)**	**13 885**	**22 088**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 843 200** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **262 703** euros et un total **charges** de **333 100** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-70 396** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018.** Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté à l'exception des sommes versées à la mitre diocésaine qui ont été considéré comme des investissements incorporels. Au cours de l'exercice en cours, il a été versé 116.305 € à ce titre.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant,

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Point significatif

Les comptes sont présentés dans un but de transparence et surtout de simplification de la traduction des informations à destination du lecteur. On peut relever une forte diminution des dons reçus en partie due au changement de régime fiscal français mais aussi au vieillissement des donateurs pour l'action entreprise depuis près de 60 ans..

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			116 305			116 305
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**116 305**			**116 305**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	6 000					6 000
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	1 058		1 144			2 202
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 058**		**1 144**			**8 202**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 073					2 073
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	958					958
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 030**					**3 030**
	TOTAL	**10 089**		**117 449**			**127 538**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	6 000	240	240	6 000
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	1 058	350		1 408
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 058**	**590**	**240**	**7 408**
TOTAL	**7 058**	**590**	**240**	**7 408**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles, corporelles, des titres mis en équivalence, titres de participation, autres immo. financières }	2 073			2 073
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**2 073**			**2 073**
	TOTAL GENERAL	**2 073**			**2 073**
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation, - financières, - exceptionnelles }				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.